



Bujumbura, le 21/12/2011

N/ Réf. 213 /PRO 300

Subject : Rapport narratif et financier du projet "Promotion du rôle des Petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix - 00060092, Première phase de la mise en place de l'espace d'exposition vente des produits artisanaux burundais au Musée - Vivant de Bujumbura

Excellence Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente le rapport narratif et financier de la première phase de la mise en place de l'espace d'exposition vente des produits artisanaux burundais au Musée Vivant de Bujumbura.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Excellence Madame la Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Aissata De
Directeur Pays a.i.

Son Excellence Madame Victoire Ndikumana
Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme
Bujumbura



Bujumbura, le 27/12/2011

N/ Réf. 292. /PRO 300

Subject : Rapport narratif et financier du projet "Promotion du rôle des Petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix - 00060092. Première phase de la mise en place de l'espace d'exposition vente des produits artisanaux burundais au Musée-Vivant de Bujumbura

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente le rapport narratif et financier de la première phase de la mise en place de l'espace d'exposition vente des produits artisanaux burundais au Musée Vivant de Bujumbura.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Aissata De
Directeur Pays a.i.

Son Excellence Monsieur Jean Jacques Nyenimigabo
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
Bujumbura

**PROJET PROMOTION DU ROLE DES PETITES & MICRO- ENTREPRISES
DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX PROJET-60092**



**MISE EN PLACE DE L'ESPACE D'EXPOSITION-VENTE DES PRODUITS
ARTISANAUX BURUNDAIS AU MUSEE VIVANT DE BUJUMBURA**

**RAPPORT D'ETAPE - PREMIERE PHASE
JUILLET 2010 – SEPTEMBRE 2011**

Bujumbura, Novembre 2011

I. Contexte

L'Artisanat Burundais, bien qu'il soit un secteur qui présente beaucoup de potentialités dans le développement socioéconomique du Burundi, a été souvent délaissé et classé en dernier rang des autres secteurs de la vie économique.

Les artisans et les associations artisanales sont éparpillés à travers tout le pays avec ou sans reconnaissance légale par les autorités locales. Les artisans et les différentes associations n'ont pratiquement pas de relations professionnelles qui les lient dans l'exercice de leurs métiers.

Avec l'intégration régionale du Burundi dans la Communauté Est Africaine, l'évolution du secteur artisanal burundais doit suivre l'allure des pays de la même communauté de la sous-région.

Pour cela, il constitue un secteur économique d'avenir sur lequel l'effort du Gouvernement a misé pour le développement et la consolidation de la paix, la création et la diversification des emplois non agricoles générateurs de revenus en milieu rural ainsi que pour la réduction de la pauvreté étant donné que le secteur agricole ne parvient plus à satisfaire les besoins de la population.

Une des solutions que le Gouvernement a envisagé pour résoudre ce problème, et qui a été inscrit dans les priorités du Programme du Gouvernement 2005-2010 et dans le cadre du Plan prioritaire de consolidation de la paix, c'était la mise en place d'un Centre d'Exposition-Vente pour la promotion de l'artisanat et du commerce.

II. Situation de référence

Le secteur privé artisanal et culturel local ne bénéficie pas de l'attention voulue requise dans la planification du développement du Burundi alors qu'il constitue le secteur important qui génère des revenus pour une frange importante de la population burundaise après l'agriculture.

Les produits artisanaux se vendent souvent à des prix inférieurs à leurs coûts de production par manque d'autres alternatives d'écoulement efficace. Il a été remarqué que des hommes d'affaires des pays voisins s'approvisionnent en produits artisanaux à un prix dérisoire et les exportent à leur tour sur d'autres marchés à des prix plus rémunérateurs.

Dans le but de pérenniser les acquis du projet PBF « Promotion du rôle des petites et Micro-entreprises dans la consolidation de la paix », le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme, en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont décidé de mettre en place un Centre d'Exposition -Vente pour la promotion de l'artisanat, du commerce et de l'emploi, qui permettra de promouvoir les produits artisanaux burundais au niveau national, régional et international et de créer des sources de revenus pour les artisans et artistes.

III. Objectif du projet

Promouvoir les partenariats et échanges d'expériences ainsi que le tourisme au Burundi.

IV. Cible du projet

Construction d'un espace d'exposition vente pour permettre aux petits producteurs de l'intérieur du pays (de s'épanouir par un élargissement de leur marché et une augmentation de leur production).

V. Indicateurs

Les infrastructures existantes seront réhabilitées et de nouvelles unités seront reconstruites notamment 50 unités de kiosques pour vente, 12 unités d'espaces de vente occupés par 4 personnes, une cafétéria et 2 blocs sanitaires.

VI. Les mécanismes de mise en œuvre

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ont signé, à cet effet, une ordonnance conjointe et un règlement d'ordre intérieur pour la mise en place d'un centre d'exposition vente pour la promotion de l'artisanat et du Commerce.

Un devis estimatif de 572.000 USD a été élaboré pour mettre en place cet espace d'exposition vente. Il est prévu des travaux de réhabilitation des infrastructures existantes et des nouvelles constructions.

Une table ronde pour les bailleurs de fonds a été organisée et présidée conjointement par la Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme et le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture et avec l'appui technique du PNUD.

Une enveloppe de 262,601 USD dont 100,000 USD octroyés par le PNUD et 162,601 USD (200.000.000 FBU) par le Gouvernement a été disponible.

Un budget qui fait objet de document de projet a été signé par le PNUD et les 2 ministères.

Un mémorandum d'accord a été signé où le Gouvernement s'est engagé à verser au PNUD un montant de 200.000.000 FBU de sa participation et ce dernier accepte d'exécuter le projet.

A l'issu d'appel d'offre, l'entreprise Dac-Cardo a gagné le marché pour un montant de 263,120.12 USD et un avenant de 10,766 USD a été signé, soit un total de 246,886.12 USD. Les travaux ont démarré début octobre 2010.

Le suivi-évaluation a été fait conjointement une fois les 15 jours par les partenaires du Gouvernement, le point focal du projet et un ingénieur du CISNU où les corrections à faire ont été communiquées directement à l'entrepreneur.

Les réalisations ont été les suivantes :

a. Les infrastructures réhabilitées

1. Bâtiment maison de la nature
2. Espace vente (3 paillotes)
3. Paillotes réception et bar
4. Espace vente paillotes /entrée maison de la nature
5. Bureau du conservateur
6. Autres paillotes (mets traditionnels, bar, dépôt) : 2 unités
7. Espace de spectacles

b. Les nouvelles constructions réalisées

1. Kiosques pour vente : 50 unités
2. Espace vente pour 4 personnes : 12 unités
3. Cafeteria : 1 unité
4. Blocs sanitaires ; 2 unités

En plus des travaux de réhabilitation et de construction, une étude technique d'aménagement du réseau d'évacuation des eaux pluviales et celle d'aménagement du réseau d'éclairage public du Musée Vivant de Bujumbura ont été finalisées, mais l'exécution aura lieu au cours de la deuxième phase suite au budget disponible insuffisant.

La remise technique et la remise officielle des infrastructures ont eu lieu respectivement le 15 avril 2011 et le 26 septembre 2011.

VII. Rapport financier

Voir en annexe

VIII. Contraintes

La mobilisation des fonds n'a pas été effective au cours de la 1 ère phase, ce qui a occasionné deux phases de mise en œuvre du projet.

IX. Leçons apprises

Une synergie entre le Ministère du Commerce, de l'industrie, des Postes et du Tourisme et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a permis de mettre en œuvre l'espace d'exposition vente des produits artisanaux burundais ;



Cérémonie de remise des infrastructures à mi-parcours du 26 septembre 2011



Synergie Gouvernement - PNUD

Un co-financement PNUD- Gouvernement a servi d'exemple typique pour réaliser les activités de développement.

X. Conclusion

La première phase de mise en place de l'espace d'exposition vente des produits artisanaux a permis la réhabilitation de toutes les infrastructures prévues et la construction de 72 kiosques, un cafeteria et deux blocs sanitaires.

Les travaux d'éclairage et d'assainissement du site dont les études sont déjà élaborées, la sélection des artisans et la mise en place des comités de gestion seront mis en place dans la seconde phase.

United Nations Development Programme, Burundi
as PBF project on Micro and Small Enterprises for Peace Consolidation

Statement of Income and Expenditures for the Period from 01 January to 31 December 2010

Project Atlas N° 00060092

I. OPERATING FUND

Amount (USD)

Balance as of 1 January 2010

Fonds Trac \$95,038.48
Fonds du Gouvernement \$162,601.63

Add: Remittances form United Nations in 2009
Interest Income *
Miscellaneous Income
Subtotal

\$257,640.11

Less: Local Consult.-Sht Term-Tech
Travels
Svc Co-Construction & Engineer
Grants to Instit & other Benef
Sundry
Training, Workshops and Confer
Total expenditures
Programme support costs (3%)
Total expenditures and programmes support costs

	Unliquidated		Donor 00012 Obligation	Donor 00012 Disbursements	
	Donor 00060 Obligation	Donor 00060 Disbursements			
	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$3,806.82	\$3,806.82
	\$0.00	\$0.00	\$0.00	-\$13,125.00	-\$13,125.00
	\$88,711.91	\$35,808.79	\$54,442.46	\$35,470.08	\$214,433.24
	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$13,125.00	\$13,125.00
	\$0.00	\$1,088.07	\$0.00	\$0.00	\$1,088.07
	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$1,319.12	\$1,319.12
Total expenditures	\$88,711.91	\$36,896.86	\$54,442.46	\$40,596.02	\$220,647.25
Programme support costs (3%)	\$0.00	\$3,026.14	\$0.00	\$0.00	\$3,026.14
Total expenditures and programmes support costs	\$88,711.91	\$39,923.00	\$54,442.46	\$40,596.02	\$223,673.39
	\$128,634.91		\$95,038.48		

II. UNSPENT ALLOCATIONS

Unspent allocation January 2010

\$257,640.11

Add: Net allocations issued for 2010

\$0.00

Subtotal

\$257,640.11

Less: 2010 Expenditures (incl. Programme support cots)

\$223,673.39

Unspent allocations as of 31 décembre 2010

\$33,966.72

Note:

*/ Please provide detail of interest and miscellaneous income.

Le fonds trac alloué au projet pour l'année 2010 s'élevait à 100,000 USD. Les dépenses s'élèvent à 95,038.48 USD. Pour les fonds du Gouvernement, un montant de 162,601.63 USD a été alloué au projet. Les dépenses s'élèvent à 128,634.91 USD. Une dépense de 33,346.49 a été effectuée sur un autre fonds dont la régularisation sera faite sur les fonds du Gouvernement en 2011. Les GMS devaient s'élever à 3,700 USD mais le montant de GMS effectif est de 3,026.14. D'où la régularisation de 673.86 USD en 2011.

This is to certify that the above statement of income and expenditure is correct and that the expenditure was incurred the in the connection with the approved projects for which the allocations have been received


Signature

Aissata DE, Country Director a.i.
Name and title

27/12/11
Date